

Des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres votants : 17

Séance du 23 juillet 2026

Date de la convocation :

17/07/2026

Date d'affichage de la convocation :

17/07/2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-trois juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué par Madame BUSIPELLI-BEYRIES Virginie, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents: Mesdames et Messieurs : BUSIPELLI-BEYRIES, BATMALE, BEAUVIVRE, BELOTTI, BEYRIES, BISSUEL, BOUDÉ, CASTAY, FABE, FARGUES, JOUSSEINS, LACOUR, LAGARDE, MUR, NAVE, SAINT-MARTIN, TÉCHENÉ.

Absents excusés: Messieurs BIANCHI et DALL'AVA.

Objet de la délibération :

VIREMENTS DE CREDITS N°1– Budget principal – Exercice 2026

Madame la Maire informe le Conseil municipal que, conformément aux dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à un virement de crédits en section d'investissement afin d'ajuster les crédits inscrits au budget.

Il est proposé de procéder au virement de crédits suivant :

Section	Chapitre	Article	Libellé	Dépenses
Investissement	23	231	Immobilisations corporelles en cours	- 5 000,00 €
Investissement	20	203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	+ 5 000,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le virement de crédits n° 1 en section d'investissement tel que présenté ci-dessus;
- **DIT** que les crédits du budget principal de l'exercice 2026 seront modifiés en conséquence ;
- **CHARGE** Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

CASTELNAU D'AUZAN le 27 juillet 2026
La Maire,
V. BUSIPELLI-BEYRIES

